

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal de la première séance d'ajournement de la session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon du 4 septembre 2007, tenue le vendredi 7 septembre 2007 à la salle du conseil à 17 h et à laquelle sont présents Madame la conseillère Marjolaine Girard, Messieurs les conseillers Nicolas Côté, Christian Gaudreault, Réjean Nadeau, Bernard Tremblay, Régis Larouche qui siègent sous la présidence du maire M. Yvon Drolet.

Assiste également M. Dany Dallaire, directeur général

AJOURNEMENT

À 17 h, la séance est ouverte. Le conseil désire continuer la préparation de certains dossiers en comité.

192-09-07

Il est proposé par Mme Marjolaine Girard, appuyée par M. Bernard Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la séance ce jour même à 18 h 30.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général